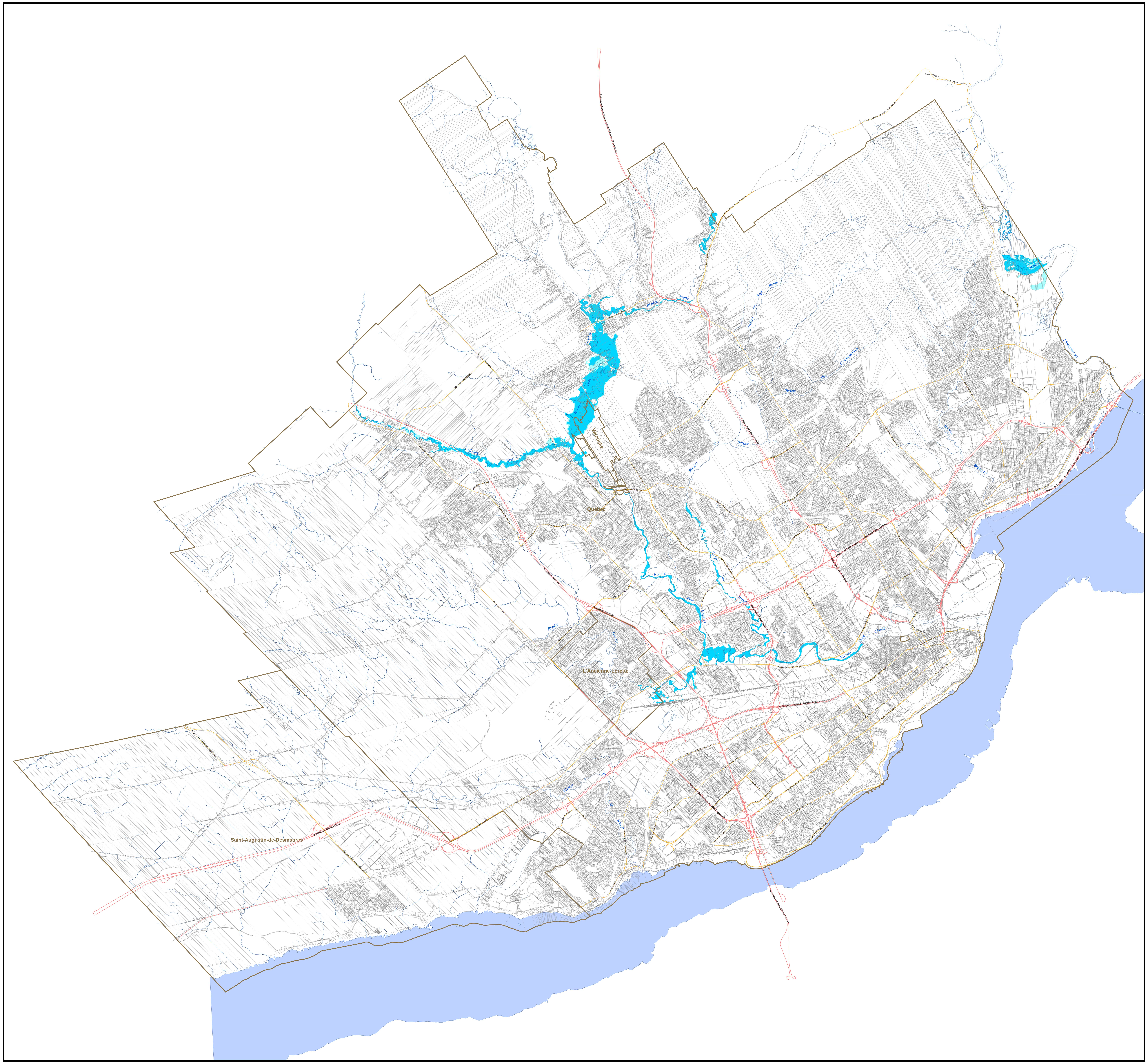

ZONES INONDABLES RÉGLEMENTÉES

LÉGENDE

Zones inondables réglementées

- 0 à 20 ans
- 20 à 100 ans
- Effet de glace

- Limite des villes
- Lot
- Réseau routier
- Voie ferrée
- Fleuve
- Autres cours d'eau

Zone inondable réglementée

Une zone inondable réglementée est une étendue de terre susceptible d'être inondée et délimitée par cartographie ou, en bordure du fleuve Saint-Laurent, par cotes de crue. Les cartes de zones inondables annexées au règlement d'urbanisme désignent les secteurs où l'occupation du territoire est assujettie à des contraintes ou à des conditions en raison des risques d'inondation particuliers que présentent ces secteurs.

Cette cartographie représente les données du rapport suivant :

Ministère de l'environnement
Direction du domaine hydrique

Rivière Saint-Charles, du Berger, Lorette, Nelson et Jaune à Québec : Territoire Communauté Urbaine de Québec (MH-90-02)

Compilation cartographique : Ville de Québec

VILLE DE QUÉBEC

N

Date du plan : 17 novembre 2014

Mise à jour : 3 février 2015

1:38 000